

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1674**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Conseiller technique et commercial cycle

Nouvel intitulé : Conseiller technique cycle

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|---|
| Association nationale pour la formation automobile (ANFA), Association nationale pour la formation automobile (ANFA) | Président de l'ANFA, Délégué général de l'ANFA, Délégué général de l'ANFA |

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

252w Vente, prospection et négociation commerciales d automobiles et produits connexes, et d accessoires

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le conseiller technique et commercial cycle exerce les activités suivantes : - maintenance et montage de cycles,

- commercialisation des produits cycles,
- suivi de la clientèle,
- gestion et organisation des activités.

Capacités attestées : - Maîtrise des techniques de conception et de montage d'un vélo personnalisé,

- Connaissance et maîtrise des techniques de négociation commerciale,
- Connaissance et maîtrise des techniques d'organisation et de planification de l'ensemble de ses activités au regard de contraintes techniques et commerciales différenciées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'emploi "conseiller technique et commercial cycles" s'exerce dans les entreprises spécialisées dans le commerce et la réparation des cycles (ou cycles et motocycles).

- vendeur / vendeuse en articles de sport et de loisirs de plein air - vendeur / vendeuse en cycle

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1211 : Vente en articles de sport et loisirs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 2 composantes :

- 1 - Evaluation en cours de formation en organisme de formation et en entreprises,
- 2 - Examen en fin de cycle de formation, comportant :
 - une épreuve écrite : étude de cas technique et gestion,
 - une épreuve pratique : entretien de vente,
 - soutenance d'un dossier-mémoire.

Validité des composantes acquises : 1 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | |
| En contrat d'apprentissage | X | jury tripartite |
| Après un parcours de formation continue | X | jury tripartite |
| En contrat de professionnalisation | X | jury tripartite (un représentant d'une organisation d'employeurs / un représentant d'une organisation syndicale / un formateur désigné par l'ANFA) |
| Par candidature individuelle | X | |
| Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle | X | |

| | OUI | NON |
|----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 février 2001 publié au Journal Officiel du 15 février 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1996.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

17 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www.anfa-auto.fr>

<http://www.gnfa-auto.fr>

Lieu(x) de certification :

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION AUTOMOBILE (ANFA) 41-49, Rue de la Garenne BP 93 - 92313 Sèvres Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Certification suivante : [Conseiller technique cycle](#)